



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage

Urbanisme et aménagement



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante(s)
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication,
CFA Bordeaux
Montaigne



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- > Master 1 Urbanisme : Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage
- > Master 2 Urbanisme : Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage

Présentation

Le Master mention Urbanisme et aménagement de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) de l'Université Bordeaux Montaigne propose 3 parcours :

- * Urbanisme : Stratégie, Projets et Maîtrise d'Ouvrage (USPMO)
- * Urbanisme : Paysage, Evaluation environnementale de Projets de Territoire (UPEPT)
- * Urbanisme et aménagement – Double diplôme Bordeaux-Florence (DDBF)

Le **parcours USPMO** forme en deux ans des urbanistes spécialisés dans la conception, le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle de projets d'urbanisme à différentes

échelles et dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement urbain.

Son **fort ancrage dans le monde professionnel**, la pluridisciplinarité de ses enseignements, la diversité des intervenants professionnels, l'articulation entre ateliers de projet et cours magistraux, préparent les étudiants à devenir des urbanistes capables de s'adapter à des situations professionnelles variées dans une démarche critique et responsable.

Le parcours UPMO est ouvert à l'apprentissage depuis 2018. Un stage long en situation professionnelle est obligatoire en M1 et en M2.

Il est co-accrédité par l'École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux (ENSAPBx).

Site du département : <http://www.iatu-bordeaux.fr>

Objectifs

Le parcours USPMO est conçu dans une logique de filière de la L3 (L3 UADTD) au M2 permettant l'acquisition progressive de la diversité des compétences attendues en urbanisme avec les objectifs suivants :



- * L3 : Initier
- * M1 : Expérimenter
- * M2 : Conduire et réaliser

Les deux années de master proposent des enseignements de tronc commun avec le Master UPEPT et des enseignements spécifiques au parcours USPMO. Ceux-ci permettent l'acquisition d'une culture approfondie des conditions opérationnelles de conception et conduite de projets d'urbanisme et opérations d'aménagement urbain.

En Master 1 :

Le tronc commun conjugue l'acquisition de savoirs propres aux champs de l'urbanisme (champs culturels, réglementaires, financiers et scientifiques) et leur mise à l'épreuve dans des situations concrètes. Il permet à l'étudiant d'expérimenter la complexité de l'action en urbanisme et de développer une pensée critique. Un mémoire individuel de recherche, nourri ou pas de l'expérience professionnelle du stage, est soutenu en fin d'année.

Les enseignements de spécialité apportent des savoirs et savoir-faire en matière de représentation de l'espace et des projets, dont l'usage des SIG et de la CAO, de méthodologie de projet en situation de transition écologique, d'analyse des formes urbaines et principes et conditions de planification durable de la mobilité, de génie urbain et d'économie urbaine.

En Master 2 :

Le tronc commun renforce les savoirs et compétences attendus à un niveau professionnel pour la conduite opérationnelle des missions de l'urbaniste. Il développe plus particulièrement la connaissance et la compréhension des institutions, des instruments et acteurs de l'urbanisme, des défis contemporains de l'urbanisme, des modalités de financement, de conception participative et d'évaluation des projets.

Les enseignements de spécialité développent les compétences attendues de l'urbaniste en matière de conception spatiale et pilotage des projets et d'aide à la décision pour des stratégies opérationnelles. Un mémoire universitaire fondé sur l'expérience professionnelle de stage et soutenu à l'oral conclut la formation.

Les + de la formation

L'ancrage dans le monde professionnel local et national :

- * L'implication des professionnels dans l'enseignement (50% des heures du master 1 et 2) accompagnant et conseillant les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi.
- * Une pédagogie d'ateliers de projet sur commande réelle et un stage professionnel obligatoire en M1 et M2.
- * Des évaluations des savoirs et savoir-faire en contrôle continu intégral permettant à l'étudiant d'évaluer sa progression dans l'apprentissage par compétences et d'affiner son projet professionnel.
- * Une organisation groupée des cours sur trois jours en M1 et M2, favorisant l'apprentissage et la présence de professionnels en formation continue.
- * Un réseau-relai actif de partenaires professionnels et de diplômés mobilisables pour la recherche de stages et d'emplois.
- * Une association d'étudiants, UTOPOS, qui contribue au lien entre les promotions et avec les partenaires professionnels.

L'ouverture internationale :

- * Un voyage d'étude d'une semaine en M2 dans une grande ville européenne, combinant visites et workshop avec des étudiants en urbanisme des villes d'accueil.
- * Les partenariats de recherche et d'enseignement avec des universités partenaires (Erasmus ou double-diplôme).
- * L'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) est membre de l'Association of European Schools of Planning (AESOP).

Co-accréditation et labellisation :

- * Le parcours USPMO est co-accrédité par l'**ENSAP de Bordeaux**, ouvrant des passerelles pour rejoindre la formation architecture à l'issue du M2 et dispensant des temps de pédagogie partagés avec les étudiants des formations de l'ENSAPBx.
- * Le parcours USPMO est labellisé par l'**Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme** (APERAU France-Europe et APERAU International) qui valide la qualité professionnelle



des formations en urbanisme. Il permet aux diplômés d'accéder à la qualification d'urbaniste délivrée par l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) après seulement deux ans d'exercice

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

<http://www.bordeaux.archi.fr/>

Laboratoire(s) partenaire(s)

Le master prépare au doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 CNU) en régime général ou en CIFRE. Il est adossé pour la recherche à l'UMR CNRS 5319 PASSAGES et à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne

<https://www.passages.cnrs.fr/>

Organisation

Organisation

La formation est organisée sur 2 ans.

Les enseignements ont lieu de septembre à fin mars, du lundi au mercredi en M1 et du jeudi au samedi en M2, favorisant l'alternance et la réalisation de stages à temps partiel en parallèle des enseignements durant toute leur formation. D'avril à septembre, les étudiants réalisent leurs stages professionnels à plein temps et préparent leur mémoire dont la soutenance a lieu entre juillet et mi-septembre.

Chaque semestre combine enseignements de tronc commun et de spécialité dans une logique de progressivité : expérimentation critique des savoirs par leur mise en situation concrète en M1 et acquisition des compétences

professionnelles permettant la conduite et la réalisation responsable des missions de l'urbaniste en M2.

Les enseignements par UE sont organisés et évalués en termes de compétences en référence aux trois missions principales de l'urbaniste : diagnostic, stratégie (élaboration et conception) et opérationnalité, telles que définies par la fiche RNCP 31470 urbanisme et aménagement et le référentiel métiers de l'OPQU.

Schéma des études supérieures en France :

<https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/formations.html>

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC), définies conformément au Code de l'Éducation, règlementent les conditions d'obtention de chacun des diplômes délivrés par l'Université Bordeaux Montaigne, et définissent, pour chaque élément pédagogique du semestre ou de l'année de formation, le régime d'examen ainsi que les modalités d'évaluation retenues.

[Télécharger le fichier «MECC MTU1 MTU2 Master Urbanisme Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage.pdf» \(524.7 Ko\)](#)

Comprendre les modalités de contrôle des connaissances :

[cliquez ici](#)

Pour en savoir plus, consulter le [règlement des études](#)

Ouvert en alternance



La formation est également organisée en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation en 2 ans (Master 1&2) ou en 1 an (Master 2).

Contact : [🔗 CFA Bordeaux Montaigne](#)

[🔗 Se renseigner sur le CFA Bordeaux Montaigne](#)

Admission

Conditions d'admission

La capacité d'accueil du master est de 22 places en M1. Cette capacité comprend les recrutements des candidats sur titres français et étrangers ainsi que les étudiants sous "convention césure" qui réintègrent la formation .

Utilisation des données personnelles dans le cadre d'une candidature pour cette formation : [🔗 pour en savoir plus](#)

En master 1 :

Avant de candidater, consulter ci-dessous le calendrier du portail national Mon Master **ainsi que** les informations relatives aux profils recherchés par les formations.

[🔗 Lien](#) vers le calendrier et informations

Licences conseillées :

- * licences aménagement, urbanisme et développement territorial durable (notamment du parcours L3 AUDTD de l'IATU de l'université Bordeaux Montaigne)
- * licences comportant un parcours "architecture, paysage, sciences politiques, AES, droit public, sciences économiques, génie urbain, géographie et aménagement ou sociologie"

Autres titres répondant aux attendus de la formation, tels que :

- * Licence d'une autre mention

- * Diplôme français délivré par un établissement privé, certifié par l'État et publié au Journal officiel (niveau 6 selon la nomenclature des diplômes par niveau ou niveau II)
- * Diplôme étranger correspondant à un niveau bac + 3 minimum
- * Pour les formations non sanctionnées par un diplôme d'État (Diplôme d'Université, DUETI, Diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur non reconnu par l'État...), une demande de validation des études supérieures (VES) est à effectuer auprès du contact administratif de la formation (CF rubrique Présentation).

BUT et Licences professionnelles :

- * Les étudiants titulaires d'un BUT ou d'une licence professionnelle peuvent postuler pour une admission en master. Ces diplômés ayant pour objectif une insertion professionnelle directe, les candidats sont informés que les dossiers des titulaires d'une licence générale sont examinés en priorité.

Modalités de recrutement : dossier

Éléments constitutifs du dossier :

- * *Lettre de motivation,*
- * *Curriculum vitae,*
- * *Diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies,*
- * *Projet professionnel,*
- * *Dossier travaux artistiques,*
- * *Éléments permettant le cas échéant d'attester d'expériences professionnelles,*
- * *Toute pièce utile décidée par la commission d'examen des vœux (voir plateforme d'admission).*

Ces éléments permettront :

- * *d'apprécier la nature et la cohérence du cursus antérieur du candidat au regard du master visé ainsi que les compétences acquises et les résultats obtenus ;*
- * *d'exposer le projet professionnel ou de recherche et la motivation du candidat.*

[🔗 Lien](#) vers la délibération relative à l'admission en 1ère année de Master

Candidature sur dossier :



* Pour les candidats français, européens ou internationaux résidant en France




Cliquez sur l'image pour accéder à la plateforme de recrutement MonMaster

* Pour les candidats internationaux hors Union Européenne

 [Lien](#)

En master 2 :

Sont admis à s'inscrire de droit :

Les étudiants titulaires d'un master 1 Urbanisme : Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage de l'Université Bordeaux Montaigne :  [Se réinscrire](#)

Candidature sur dossier pour les autres cas :

Sont concernés :

- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne avec changement de mention ou de parcours
- * Les étudiants d'une autre université française titulaires de la première année de Master de la même mention
- * Les candidats en reprise d'études

 [Accéder à Apoflux](#)

Niveau d'entrée : BAC +3

Niveau d'entrée obligatoire : Oui

Pré-requis obligatoires

DEL F B2 pour les étudiants non francophones

VAE

L'organisation de la formation, avec des cours sur 3 jours dans la semaine en master 1 comme en master 2, favorise l'intégration de parcours en formation continue, qu'il s'agisse de demandeurs d'emplois en requalification, ou de salariés en activité bénéficiant (ou pas) d'un congé de formation.

La structuration des enseignements facilite les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), y compris de VAE intégrales.

Et après

Référentiel ROME : K1802 : Développement local, K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics, K1404 : Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, C1503 : Management de projet immobilier, M1403 : Etudes et perspectives socio-conomiques

Savoir-faire et compétences

Compétences disciplinaires

- * Connaître les grandes problématiques contemporaines qui traversent le champ de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme
Connaître les processus et méthodes de conception du projet spatial.
- * Comprendre l'organisation fonctionnelle, les dynamiques socioéconomiques et les logiques de marché (foncier, immobilier...) des différents territoires et leurs interdépendances.
- * Connaître les logiques qui structurent les jeux d'acteurs et les principes de gouvernance dans la conception et la mise en oeuvre des interventions.
- * Comprendre le contexte juridique général pour agir, concernant le droit de l'urbanisme ainsi que diverses législations indépendantes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, ...).
- * Maîtriser les différentes procédures administratives pour rendre possible l'opération (modification du PLU, étude



d'impact, dossiers de création et réalisation de ZAC, ...) et maîtriser la rédaction des appels d'offre, des cahiers des charges de l'urbanisme opérationnel.

- * Appréhender les différentes modalités de financement des projets d'aménagement urbain (taxes d'urbanisme et d'aménagement, urbanisme négocié, etc.) et comprendre le bilan financier d'une opération d'aménagement (zone d'aménagement concerté ou lotissement) Connaître les grandes problématiques contemporaines qui traversent le champ de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- * Connaître les processus et méthodes environnementales et paysagères de conception du projet spatial.

Compétences pré-professionnelles

- * **Conception et pilotage** : Conception et montage des projets d'urbanisme au sein d'équipes pluridisciplinaires et élaboration de projets stratégiques, participation à la conduite de politiques urbaines (de l'habitat, foncière, de déplacements, de mise en valeur du patrimoine) et d'opérations complexes d'aménagement urbain ou d'habitat en posture de maîtrise d'ouvrage.
- * **Analyse** : Réalisation de diagnostics approfondis et d'études préalables aux documents d'urbanisme et projets d'aménagement à plusieurs échelles en posture d'aide à la décision.
- * **Coordination** : Au sein d'équipes pluridisciplinaires, coordination des processus négociés de projets territoriaux durables, à différentes échelles et perspectives temporelles.
- * **Pédagogie** : Mission de pédagogie et de conseil auprès des élus, des acteurs de l'aménagement et du public en faveur d'un urbanisme de transition écologique mobilisant les approches collaboratives et participatives

Compétences transversales et linguistiques

- * **Compétences transversales** :
- * Maîtriser les techniques et des outils de la représentation spatiale (dessin, cartes, SIG, CAO).
- * Maîtriser les techniques de collecte, les méthodes d'analyse territoriale et de synthèse.
- * Connaître les métiers et les pratiques professionnelles qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement.
- * Connaître les valeurs de l'urbanisme : intérêt collectif, habitabilité des espaces, valeurs patrimoniales,

responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitants.

- * Adopter une posture réflexive et critique sur les pratiques professionnelles et les politiques d'aménagement durables.
Savoir auto-évaluer ses compétences.
- * **Compétences linguistiques** :
Maîtrise de l'anglais, niveau C1.

Insertion professionnelle

les professionnels issus du parcours USPMO du master urbanisme et aménagement **travaillent en** :

Agence d'urbanisme d'agglomération et bureau d'étude privé, collectivité territoriale et établissement public de coopération intercommunale - Pays, services de l'État, établissement public d'aménagement, établissement public foncier, société d'économie Mixte et SPLA, organisme d'habitat social et sociétés de promotion immobilière, opérateurs de services publics et, plus exceptionnellement, dans les organismes consulaires

Les métiers de référence sont :

Urbaniste libéral, cadre contractuel ou titulaire de la fonction publique territoriale (attaché ou ingénieur, par voie de concours, après commission d'équivalence pour le grade d'ingénieur), chargé d'études en urbanisme, chargé de mission habitat, déplacement, équipement commercial et renouvellement urbain, chef de projets, monteur d'opérations d'aménagement ou d'habitat au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements, dans des agences d'urbanisme ou dans le secteur privé de la promotion immobilière, direction de services techniques.

Plaquette Chiffres Insertion Pro (ODE) :

Poursuite d'études

Le Master USPMO prépare au doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 CNU) en régime général ou en CIFRE.



Il est adossé pour la recherche à l'UMR **PASSAGES** (CNRS) et à l'**École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne**.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Michel Roux

✉ jean-michel.roux@u-bordeaux-montaigne.fr

Contact administratif

Bureau des masters Aménagement

✉ master-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

🔗 <http://www.bordeaux.archi.fr/>

Laboratoire(s) partenaire(s)

Le master prépare au doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 CNU) en régime général ou en CIFRE. Il est adossé pour la recherche à l'UMR CNRS 5319 PASSAGES et à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne

🔗 <https://www.passages.cnrs.fr/>

Lieu(x)

📍 Bordeaux et agglomération



Programme

Master 1 Urbanisme : Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage

S1 - M1 Urbanisme, Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
La règle au service du projet	UE				6
Politiques d'aménagement et de cohésion des territoires	ECUE	24h			3
Droit de l'environnement	ECUE	15h			2
La règle spatialisée dans projet d'urbanisme : étude de cas	ECUE		12h		1
Les champs culturels de l'urbanisme	UE				6
Histoire politiques urbaines et des doctrines en urbanisme	ECUE	24h			3
Ville et sciences sociales	ECUE				3
Anglais de l'aménagement 1	UE		16h		3
Initiation à la démarche scientifique	UE		12h		3
Mise en espace du projet	UE				6
Dessin de l'espace et représentation graphique (SIG et CAO)	ECUE		24h		3
Atelier d'analyse des formes urbaines	ECUE		24h		3
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 1	UE				6
Methodologie des études et des projets en urbanisme	MATI		24h		
L'économie de la ressource (eau, nature, énergie)	MATI		6h		

S2 - M1 Urbanisme, Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
L'ingénierie financière au service du projet	UE				6
Financements privés, publics et coopératifs	MATI	12h			
Ingénierie financière des opérations d'aménagement	MATI	8h	9h		
Initiation au bilan comptable d'une opération d'aménagement	MATI		12h		
Les champs du patrimoine	UE	15h			3
Stage professionnel et mémoire	UE				9
Séminaire de recherche	MATI		18h		
Mémoire	MATI				
Stage	MATI				
Programmer et préserver le devenir des territoires urbanisés	UE				6
Économie territoriale et urbaine	ECUE	24h			3
Repenser les mobilités	ECUE	10h	18h		2
Prog urbaine/rurale: habitat,commerce,services,équip publics	ECUE	8h	9h		1



Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 2	UE			6
Génie urbain, espace public et paysage	ECUE	18h		2
Transition écologique et urbaine : projet et gouvernance	ECUE	30h		4

Master 2 Urbanisme : Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage

S3 - M2 Urbanisme, Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Institutions territoriales et acteurs de l'urbanisme	UE	21h			3
Défis contemporains de l'urbanisme	UE				6
Sémin. thématiques: habitat, déplac., biodiversité, pollut°	MATI		20h		
Voyage d'étude	MATI		12h		
Analyse critique de projets d'urbanisme	MATI	9h	11h		
Éval. des politiques publiques et sociologie de la décision	UE	15h	9h		3
Anglais de l'aménagement 2	UE		12h		3
Analyse urbaine et stratégie spatiale	UE				6
SIG et CAO pour l'analyse urbaine et territoriale	ECUE		9h		2
Composition urbaine	ECUE		15h		4
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 3	UE				9
Méthodologie de projets complexes	ECUE		12h		2
Diagnostic territorial	ECUE		16h		5
Positionnement professionnel	ECUE		12h		2

S4 M2 Urbanisme, Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Instruments et acteurs de l'action publique	UE				6
Instruments juridiques et fiscaux de l'urbanisme	ECUE	40h			4
Atelier de planification urbaine	ECUE		10,5h		2
Projet ville-nature en contexte métropolitain	UE		9h		3
L'urbaniste en situation	UE				3
Intérêts, moyens et limites de la participation citoyenne	ECUE	15h	9h		2
Les financements de l'urbanisme négocié	ECUE	15h			1
Atelier d'urbanisme opérationnel	UE		30h		3
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 4	UE				6
Projet d'urbanisme et stratégies opérationnelles	ECUE		21h		4
Avis chef de projet	ECUE		8h		2
Stage professionnel et méthodologie de mémoire	UE				9



Méthodologie de mémoire
Stage professionnel

MATI
MATI

46h